



SOMMAIRE

L'actu du RAM - A noter.....	p 4/5
Anniversaires.....	p 8
Dossier.....	p 10/11

L'atelier des petites mains.....	p 2/3
Retour en images.....	p 6/7
La boîte à idées.....	p 9
Votre RAM Les Marmottes.....	p 12

EDITO

L'été 2019 se termine, votre Relais Assistantes Maternelles « Les Marmottes » reprend ses animations hebdomadaires, ses thématiques mensuelles et ses déplacements réguliers à la maison de retraite de Gayette ! Ne manquez pas dans ce numéro 53, un dossier consacré à la motricité libre, les actualités de la structure ainsi qu'un retour sur les quatre derniers mois d'animations !

Céline, Animatrice du RAM « Les Marmottes »

L'atelier des petites mains



Où

Activité/atelier

Septembre 2019

Lundi 2	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier peinture	
Mercredi 4	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier collage	
Jeudi 5	9h30 – 12h00	Saint Gérard le Puy	Atelier peinture	
Vendredi 6	10h00 - 12h00	Montoldre - Gayette	Gym douce	
Lundi 9	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier peinture propre	
Mercredi 11	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Éveil musical	
Jeudi 12	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité	
Vendredi 13	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Éveil au goût	
Lundi 16	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création de bouteilles sensorielles	
Mercredi 18	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Memory sensoriel	
Jeudi 19	10h00 - 12h00	Montoldre - Gayette	Équilibre à la maison de retraite	
Vendredi 20	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Lecture animée	
Lundi 23	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier manipulations sensorielles	
Mercredi 25	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Éveil aux senteurs	
Jeudi 26	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité	
Vendredi 27	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Lectures sous la tente	
Lundi 30	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création de sacs sensoriels	

Octobre 2019

Mercredi 2	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier collage	
Jeudi 3	9h30 – 12h00	Saint Gérard le Puy	Atelier peinture	
Vendredi 4	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Lectures sous la tente	
Lundi 7	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier peinture avec les mains	
Mercredi 9	10h00-12h00	Montoldre - Gayette	Gym douce à la maison de retraite	
Jeudi 10	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité	
Vendredi 11	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Comptines et jeux de doigts	
Lundi 14	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Yoga	
Mercredi 16	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier modelage de billes colorées	
Jeudi 17	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité	
Vendredi 18	10h00-12h00	Montoldre - Gayette	Atelier lecture à la maison de retraite	
Lundi 21	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier peinture	
Mardi 22	15h00- 17h00	Montoldre - Gayette	Jeux d'adresses	
Mercredi 23	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier collage	
Jeudi 24	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Éveil corporel	
Vendredi 25	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Lecture animée	

L'atelier des petites mains



Où

Activité/atelier



Oct. 2019

Lundi 28	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier peinture avec les pieds
Mercredi 30	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier peinture
Jeudi 31	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité

Novembre 2019

Lundi 4	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Fresque en peinture
Mercredi 6	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Empreintes des animaux en peinture
Jeudi 7	9h30 – 12h00	Saint Gérard le Puy	Peinture
Vendredi 8	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Comptines et jeux de doigts
Mercredi 13	10h00 - 12h00	Montoldre - Gayette	Gym douce à la maison de retraite
Jeudi 14	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité 
Vendredi 15	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Lecture animée
Lundi 18	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Peinture avec les mains
Mercredi 20	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Memory des animaux 
Jeudi 21	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 22	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Imagier sonore 
Lundi 25	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier collage
Mercredi 27	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Les animaux en motricité
Jeudi 28	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 29	10h00 - 12h00	Montoldre - Gayette	Atelier lecture à la maison de retraite

Décembre 2019

Lundi 2	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Sapin de Noël
Mercredi 4	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création boule de Noël
Jeudi 5	9h30 – 12h00	Saint Gérard le Puy	Peinture
Vendredi 6	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Lectures sous la tente
Lundi 9	10h00-12h00	Montoldre - Gayette	Gym douce à la maison de retraite
Mercredi 11	15h00 - 17h30	locaux RAM - Varennes/A	Spectacle de Noël
Jeudi 12	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 13	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Comptines et jeux de doigts
Lundi 16	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier collage
Mercredi 18	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création carte de Noël
Jeudi 19	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 20	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Lecture animée de Noël 



Cultissimôme 2^{ème} édition à Varennes/A

Samedi 25 mai, le Pôle petite enfance communautaire de Varennes-sur-Allier, a accueilli la 2^{ème} édition de « Cultissimôme ». Une journée dédiée à la Petite Enfance sur le thème « des contes revisités » maillée autour de divers ateliers et jeux.



Durant la matinée, les enfants se sont transformés en loups, en confectionnant des oreilles et une queue de loup avec la plasticienne Marie-Pierre Charrier. Ils ont également pu découvrir avec émerveillement les spectacles :

- « Ombres chinoises » réalisé par Astrid (*Directrice du pôle petite enfance*) et Céline et Elsa (*Animatrice et Stagiaire au RAM « Les Marmottes »*)
- « Et attention j'arrive » interprété par les assistantes maternelles et l'animatrice du RAM de Dompierre.
- « Histoires de Loup » mis en scène et réalisé par Céline et les assistantes maternelles du RAM « Les Marmottes ».

Des animations et des lectures ont rythmé la journée, proposées par Adeline de la médiathèque de Jaligny/B, ainsi que les médiathèque de Varennes/A et Dompierre/B.

Les enfants ont également pu découvrir l'arbre à comptines réalisé par Patricia (*EJE*) et une partie de l'équipe de la crèche « Brin d'éveil », ainsi que les nombreux jeux apportés par la ludothèque Ludivers.

Thématiques mensuelles

Le RAM « Les Marmottes » a mis en place des thématiques mensuelles pour les animations collectives.

Ainsi seront abordés, au mois de septembre, l'éveil sensoriel, en octobre, l'éveil corporel, en novembre, la communication gestuelle et en décembre 2019, le thème de Noël.

Pique-nique annuel

Cette année, le traditionnel pique-nique du RAM s'est déroulé à Montaigu-le Blin.

Durant la matinée les enfants ont mis en éveil leurs sens (*goût, toucher, odorat, ouïe et vue*) à travers différents ateliers. Après quelques lancers de balles au chamboule-tout, les enfants ont gagné des grenouilles réalisées en origami, qu'ils ont ensuite pu décorer.

Petits et grands ont ensuite pris part à une balade contée sur le thème du « Chaperon rouge ».

Enfin, les assistantes maternelles et les enfants ont partagé un pique-nique avant un concours de sauts de grenouilles improvisé par les enfants. Tout le monde est reparti ravi, avec des « têtes de souris marque-pages » remplies de gourmandises.



Des rendez-vous à ne pas manquer



Une soirée d'analyse de la pratique professionnelle sera proposée aux assistantes maternelles : **le jeudi 12 septembre 2019** et **le jeudi 21 novembre 2019 à 19h15**.

La journée nationale des assistantes maternelles se déroulera le **samedi 19 octobre 2019** à la salle du Champ Feuillet à Saint-Pourçain-sur-Sioule sur le thème : « *La communication et le Langage* ».

Une journée « jeu » animée par la ludothèque « Ludivers » se déroulera le **samedi 30 novembre 2019** à la salle Collet-Mériaud à Varennes-sur-Allier.

Le spectacle de Noël se déroulera le **mercredi 11 décembre 2019**.

Fermetures à venir

Le RAM « Les Marmottes » sera fermé du **lundi 23 décembre 2019** au **jeudi 2 janvier 2020** inclus.



Point juridique - Indemnités d'entretien

Art. D. 423-7 (CASF) : « Les éléments et le montant minimal des indemnités destinées à l'entretien de l'enfant sont fixés par décret. Pour les assistants(e)s maternel(le)s, les éléments et le montant minimal des fournitures destinées à l'entretien de l'enfant sont fixés en fonction de la durée d'accueil effective de l'enfant. Les indemnités et fournitures ne sont pas remises en cas d'absence de l'enfant ».

Art.D.423-6 (CASF) : « Les indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant accueilli par un(e) assistant(e) maternel(le) mentionnés à l'article L.423-18 (CASF) couvrent et comprennent :

- Les matériels et produits de couchage, puériculture, de jeux et d'activités destinés à l'enfant, à l'exception des couches qui sont fournies par les parents de l'enfant, ou les frais engagés par l'assistant(e) maternel(le) à ce titre.
- La part afférente aux frais généraux du logement de l'assistant(e) maternel (le) ; lorsqu'aucune fourniture n'est apportée par les parents de l'enfant ou par l'employeur, le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 85% du minimum garanti mentionné à l'article L. 3231-12 (du code du travail) par enfant et pour une journée de d'accueil de neuf heures. Ce montant est calculé en fonction de la durée effective de l'accueil quotidien. Le montant de l'indemnité d'entretien peut être réexaminé afin de tenir compte de l'évolution des besoins de l'enfant ».

* Le minimum garanti étant de 3,62 € (au 1^{er} janvier 2019), le montant de l'indemnité d'entretien est de $(3,62\text{€} \times 85\%) = 3,08\text{€}$ pour une journée de 9 heures.

(Exemple pour une journée de 11 heures : $(3,08 \times 11)/9 = 3,764\text{€}$)

Pour une journée inférieure à 9 heures, se reporter éventuellement à l'Art.8 de la convention collective et à l'annexe 1 de la convention collective (soit 2,65 € par journée d'accueil).

Fêtes

VARENNES/A

Fête des mères

Les enfants ont confectionné, en plusieurs étapes, avec de la peinture un joli bouquet pour leur maman.



Fête des pères

Les enfants ont manipulé, puis collé du sel sur un cadre photo pour offrir à leur papa.

Gym à Gayette



Thème du cirque

à VARENNES-SUR-ALLIER

Les enfants ont participé à un spectacle sur le thème du cirque. Un moment durant lequel, ils ont pu chanter et découvrir le dompteur, le clown, les acrobates et jongleurs.



à JALIGNY-SUR-BESBRE

Réunis à la médiathèque « les Pieds dans l'eau », les enfants ont participé à un spectacle sur le cirque interprété par Valérie (RAM Apetipa), Adeline (Médiathèque), Céline et Elsa (RAM les Marmottes). Ils ont pu chanter, découvrir des instruments de musique et des livres.

Lectures sous la tente

VARENNES/A



Les enfants ont chanté des comptines avec des marionnettes à doigts sous la tente.

Ferme Animado

VARENNES/A



Une ferme pédagogique itinérante est venue à la rencontre des enfants de la crèche et du RAM qui ont pu caresser et nourrir les animaux (âne, mouton, lapin...)

MONTOLDRE

Les enfants, parents, assistantes maternelles, et animatrice du RAM « Les Marmottes » ont rendu visite aux résidents de la maison de retraite de Gayette et participé avec eux à un atelier de gym douce.

Pique-niques

VARENNES/A

avec la crèche

Les enfants de la crèche et du RAM ont débuté la matinée avec des jeux d'eau. Tous ont ensuite partagé un pique-nique, à l'abri de la chaleur caniculaire, dans un décor de plage aménagé pour l'occasion.



au parc

Les enfants et les assistantes maternelles se sont tout d'abord promenés au bord du Valençon. Après une pause ludique, petits et grands ont ensuite partagé un pique-nique au parc.



Atelier masque

ST-GÉRAND-LE-PUY



Les enfants ont décoré des masques en carton avec différentes matières et couleurs.

Kermesse

VARENNES/A



La ludothèque « Ludivers » a fait découvrir aux enfants des jeux sur le thème « les couleurs ont la forme ». Des légos géants, des jeux d'encastrement, un train et pleins d'autres jeux étaient à la disposition de tous. Un petit goûter a été partagé.

Partir en livre

VARENNES/A



A l'occasion de l'événement « Partir en Livre », les enfants ont découvert le spectacle « Les pieds dans l'eau » interprété par Valérie (RAM Apetipa), Adeline (Médiathèque Jaligny) et Christelle (Médiathèque Dompierre). Ils ont ensuite pu chanter et se divertir avec des canards flottant dans une petite bassine.

Balade contée

VARENNES/A



Les enfants ont participé à une balade contée. Après la lecture de chaque histoire, les enfants devaient retrouver des objets pour aider Céline et Elsa à remplir leur valise pour partir en vacances.



Faustine 1 an. Mathéo 5 ans et Nadine, assistante-maternelle ont soufflé leurs bougies au RAM « Les Marmottes ».



Gâteau d'anniversaire VARENNES/A



Une fois par mois, un atelier cuisine est proposé aux enfants afin de préparer leur gâteau d'anniversaire. Tous prennent plaisir à mélanger les ingrédients dans le saladier, et à souffler les bougies dès le lendemain.



A lire Manger un loup

Paru en 2014

Édition : École des Loisirs

Auteur : Cédric Ramadier

Illustration : Vincent Bourgeau



Résumé : Ce cochon a décidé que, pour une fois, c'était lui qui mangerait un loup et non le contraire. Il nous présente donc sa recette de loup. Mais est-il certain d'avoir un loup dans son placard à provisions ?...

A fabriquer

Loup rigolo

Matériel nécessaire :

- Rouleau de papier
- Carton pour la tête et la queue
- Peinture noire ou grise
- Crayon
- Colle
- Pinceau
- Ficelle
- Bouchons
- Yeux mobiles



Fabrication :

- 1- Dessiner dans du carton, une tête et une queue puis les découper.
- 2- Peindre le rouleau en noir ou en gris à l'aide d'un pinceau.
- 3- Coller la tête et la queue sur un rouleau.
- 4- Mettre de la ficelle pour les pattes avec un bouchon au bout.
- 5- Coller les yeux et dessiner la bouche du loup.

A chanter

Si le loup revenait...

Hou,hou,hou,hou,
Je suis le loup, je suis le loup,
Hou,hou,hou,hou,
Faites attention, cachez-vous !

JE VAIS MANGER UN OISEAU.

Un oiseau vole bien trop haut !

Hou,hou,hou,hou,
Je suis le loup, je suis le loup,
Hou,hou,hou,hou,
Faites attention, cachez-vous !

JE VAIS MANGER UN LAPIN.

Un lapin, ça court trop loin !

Hou,hou,hou,hou,
Je suis le loup, je suis le loup,
Hou,hou,hou,hou,
Faites attention, cachez-vous !

JE VAIS MANGER UN ÉLÉPHANT.

*Un éléphant,
c'est bien trop grand !*

Hou,hou,hou,hou,
Je suis le loup,
je suis le loup,
Hou,hou,hou,hou,
Faites attention,
cachez-vous !

JE VAIS MANGER UNE CHAUSSURE.

*Une chaussure,
c'est bien trop dur !*

Hou,hou,hou,hou,
Je suis le loup,
je suis le loup,
Hou,hou,hou,hou,
Faites attention,
cachez-vous !

ALORS C'EST VOUS QUE JE VAIS MANGER LES ENFANTS !

*C'est trop tard, on
est caché !*



LA MOTRICITÉ LIBRE

Le corps devient au cours des premières années de vie de l'enfant un outil de repères et de découvertes motrices. La motricité est définie selon le dictionnaire Larousse, comme « l'ensemble des fonctions nerveuses et musculaires permettant les mouvements volontaires ou automatique du corps ». Durant les trois premières années de sa vie, le jeune enfant développe sa motricité à travers la perception et la reconnaissance des différentes parties de son corps. L'enfant va préciser sa motricité et l'éveil de ses sens.

Durant les premiers mois de vie, la motricité, c'est-à-dire les mouvements réalisés par le bébé vont être spontanés, non coordonnés. Ses premiers mouvements sont appelés « réflexes archaïques ». Ses mouvements vont devenir petit à petit, de plus en plus volontaires.

Vers l'âge de 4/6 mois, l'enfant va être en capacité de passer du dos au ventre et du ventre au dos. Cette acquisition va se faire par tâtonnement et de nombreux essais. L'enfant va se tourner progressivement, avec de plus en plus d'amplitude. Durant ses premiers mouvements de demi-retournement, il retombe car il lui est difficile de garder l'équilibre. Vers l'âge de 6 mois, il va arriver à se retourner sur le dos. L'acquisition du retournement va lui permettre de se déplacer et ainsi atteindre des objets éloignés. La position sur le ventre lui permet, en appui sur ses avant-bras, de pouvoir soulever sa tête.

C'est vers l'âge de 6/8 mois, que l'enfant va progressivement passer du retournement, « roulage » au « rampement ». Vers 7 mois, il va avancer en roulant sur lui-même passant du ventre sur le dos et du dos sur le ventre dans le même sens. L'enfant va progressivement apprendre à ramper en utilisant ses avant-bras. Dans les premiers temps, l'enfant rampe au sol allongé ; puis progressivement, il va décoller son buste du sol. Plus l'enfant va ramper, plus il va acquérir une coordination entre les mouvements de ses bras et de ses jambes, ce qui va l'aider à avancer.

Il arrive parfois que l'enfant avant de ramper en avant, recule.

Au fil du temps l'enfant va se tourner sur le côté en s'appuyant avec le coude, en dépliant petit à petit son bras, il va progressivement acquérir la position demi-assise. Ses mains sont encore un appui, elles représentent un soutien et une stabilité. C'est à partir de 8-9 mois que l'enfant peut être en capacité de s'asseoir seul, c'est-à-dire être assis de façon stable avec le dos droit. Il est en capacité de se pencher sur les côtés ou en avant, ce qui lui permet d'attraper et manipuler les objets de façon aisée. L'enfant va changer régulièrement de position, il va se mettre dans la position où il est le plus à l'aise.

Entre 7 et 12 mois, les premiers déplacements vont avoir lieu, jusqu'à ce qu'il arrive à se mettre debout.

Conseils pédagogiques pour favoriser une libre motricité et l'autonomie de l'enfant

- Privilégier des vêtements souples, pour lui permettre une liberté de mouvements.

- Ne pas positionner ou asseoir l'enfant, s'il ne maîtrise pas seul la position.



- Il peut être bénéfique lors de ces acquisitions, d'aider l'enfant à retrouver une position qu'il maîtrise pour le rassurer.

- Éviter d'installer les enfants trop longtemps dans un transat ou un cosy.

- Allonger l'enfant au sol, la prise d'appuis est facilitée sur un sol dur ou des tapis de motricité assez fin.

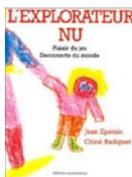
- Si vous possédez un youpala ou un trotteur il est important de ne pas le laisser plus de 10 à 15 minutes, un enfant installé dans un youpala peut être freiné dans l'apprentissage des étapes motrices.



	Motricité Globale	Motricité fine/ Préhension
6 Mois	Assis en trépied - Saisit ses pieds, Se retourne dos-ventre Ses mains servent d'appuis Debout : stade du sauteur	Préhension volontaire globale bien acquise Il commence, maladroitement à manipuler un objet d'une main à l'autre Tient 2 cubes
7 Mois	Assis : stade du parachutiste Pieds à la bouche Poids du corps sur une main pour saisir des objets	 Relâchement volontaire globale Début de préhension en pince inférieure
8 Mois	Tient assis seul - Fait l'ours S'assoit seul en prenant appui sur un côté 1 ^{er} mode de locomotion : les retournements	Perfectionne pince inférieure Index de plus en plus actif
9 Mois	Assis, pivote sur ses fesses Rampe Se met debout en tenant aux meubles	 Préhension en pince supérieure
10 Mois	4 pattes Se met debout, « chevalier servant »	Pince supérieur plus fine
11-12 Mois	Marche de l'ours Début des 1 ^{er} pas Marche le long des meubles	Pointe son index Préhension bonne mais le relâchement est encore difficile
15 Mois	Marche seul Monte les escaliers à 4 pattes	Relâchement manuel fin et précis Tient sa cuillère, gribouille
18 mois	Monte-descend les escaliers en se tenant à la rampe Début course, saut 2 pieds Marche à reculons	Lance balle Mange seul Aime faire des gribouillis
2 ans	Monte-descend les escaliers sans alterner les pieds Court vite Tape dans le ballon	Souplesse du poignet Dévisse des couvercles Fait des ronds
3 ans	Monte-descend les escaliers en alternant les pieds Saute sur un pied Fait du tricycle	Fait des croix - Empile des cubes S'habille seul Dessin : « Bonhomme tétard » 

Vers 7/9 mois, l'enfant va pouvoir se mettre à quatre pattes. Avant de pouvoir se déplacer, il va maintenir le quatre-pattes sans bouger. Il bouge, se déhanche, ce qu'il lui permet de tester ses articulations. Petit à petit il va utiliser ses jambes comme propulsion, ce qui va lui permettre d'avancer. Cependant, certains enfants utiliseront peu le quatre-pattes pour se déplacer. Certains se déplacent notamment sur les fesses.

*Pour approfondir sur le sujet,
« L'explorateur nu »
de Jean Epstein et Chloé Radiguet.*



Vers 9/10 mois, l'enfant peut commencer à se dresser à la verticale, il va en premier se mettre sur les genoux, puis va se hisser pour être debout. L'enfant va pouvoir se redresser à l'aide de meubles. Les premières étapes de redressement debout peuvent être difficile pour l'enfant, qui dans les premiers temps ne peut plier les genoux. Il va apprendre à s'accroupir, se relever. Par ces actes l'enfant devient plus autonome.

Vers l'âge de 10/20 mois il va acquérir la marche. L'enfant est en capacité de se mettre debout, il va progressivement se déplacer en prenant appui avec ses mains. Lors de ces premiers déplacements l'enfant va petit à petit trouver son centre de gravité et expérimenter de nombreux déplacements, avant d'acquérir une marche plus assurée. Cette nouvelle acquisition motrice, va être un potentiel exploratoire pour l'enfant.

Ces acquisitions peuvent se faire à des âges différents. En tant qu'adultes, nous sommes là pour accompagner, encourager par la parole rassurante et le regard en lui permettant une liberté de mouvement. L'enfant se sentant en sécurité va d'autant plus oser de nouvelles explorations motrices. Il est préférable que l'adulte intervienne le moins possible. L'enfant est un être compétent, il exerce et découvre par lui-même.

Elsa Peronnaud
Stagiaire au RAM « Les Marmottes »
Élève en 2^{ème} année de formation
d'éducateur de jeunes enfants

Votre RAM « Les Marmottes »

Céline DOZIERES,
animatrice du RAM « Les Marmottes »
 est à votre disposition au siège du RAM
 Rue Jules Dupré 03150 Varennes-sur-Allier
(dans les locaux de la crèche Brin d'Éveil)



Par téléphone : 04 70 45 85 30 ou 06 88 61 30 40
 Par mail : ram-les-marmottes@interco-abl.fr

www.interco-abl.fr

Les horaires de votre RAM « Les Marmottes »

LUNDI

9h30-12h00
 Animation au RAM à Varennes/A

13h30-17h15
 Permanence administrative

MARDI

Matin
 Pas d'animation

MERCREDI

13h30-16h30
 Permanence administrative

MERCREDI

9h30-12h00
 Animation au RAM à Varennes/A

JEUDI

9h30 - 12h00
 Atelier de motricité en salle du LAEP
 Sauf 1^{er} jeudi du mois à St-Gérard-le-Puy

13h30-17h00
 Permanence administrative

VENDREDI

9h30-12h00
 Animation au RAM
 à Varennes/A

VENDREDI

13h00-13h45
 Permanence téléphonique



Édition n°53 - Septembre- Octobre- Novembre- Décembre 2019 - ISSN : 2107-4240 - Dépôt légal : juin 2005
 Impression : A Vos Marques Communication (Saulcet- 03) - Tirage : 200 exemplaires
 Crédits photos : RAM « Les Marmottes » / Freepik / Pixabay - Conception : Service communication



Vous souhaitez recevoir l'InfoRAM par mail ou voie postale, n'hésitez pas à contacter le RAM

CHANGEMENT DE SITUATION : assistante maternelle pensez à informer votre relais
 Coupon à retourner au RAM «Les Marmottes » - Rue Jules Dupré 03150 VARENNES SUR ALLIER

Nom : Prénom.....

Adresse : Code postal : Commune :

Tél. : Mail :

je déménage : nouvelle adresse :

je peux accueillir nouvel(aux) enfant(s) pas de nouvel accueil possible je n'exerce plus